



Numéro de l'acte	2017-150-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	3.5.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

### QUESTION N°2017-150

**URBANISME** : Servitude d'écoulement des eaux pluviales sur la parcelle cadastrée section ZA 81 - Signature d'une convention

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Par délibération en date du 28 novembre 2002, le Conseil Municipal a autorisé la signature de conventions fixant les modalités de servitude avec les propriétaires des parcelles cadastrées section ZA 81 et ZA 86.

En effet, l'aménagement et la réhabilitation de la résidence du Champ Pley a nécessité la création d'un exutoire vers le watergang « Vieux Fossé » en traversant les dites parcelles.

Une convention a notamment été signée avec Madame Odette HIBON épouse DUBREUCQ, propriétaire de la parcelle cadastrée section ZA 81, sise les Terres du Roi. Madame Odette HIBON épouse DUBREUCQ étant décédée, il convient de signer une nouvelle convention avec ses héritiers.

Ainsi, les propriétaires indivis de la parcelle cadastrée section ZA 81 sont Monsieur Guy DUBREUCQ et Madame Marie-Françoise DUBREUCQ épouse MOREL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Madame le Maire à signer une convention pour servitude d'écoulement des eaux pluviales avec Monsieur Guy DUBREUCQ et Madame Marie-Françoise DUBREUCQ épouse MOREL, propriétaires de la parcelle cadastrée section ZA 81.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 20 Décembre 2017



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017**

**Affiché le 21 décembre 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt et un décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 décembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX  
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne BAROUX

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 20 présents
- 1 absents non excusé
- 0 absents excusé
- 8 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.**